

Compte rendu

Conseil municipal

Séance du jeudi 23 juillet 2009, sous la présidence de Claude BELLEI, Maire

Le conseil municipal réuni en date du 23 juillet 2009 a examiné les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

Gouvernance de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la modification des règles de répartition des sièges au sein du conseil de communauté à compter du 1^{er} janvier 2010 telles que définies dans la délibération du conseil de communauté du 25 mai 2009.

Budget 2009 : décisions modificatives :

Le conseil municipal autorise des décisions modificatives d'ordre budgétaire nécessaires aux règlements relatifs à l'acquisition de matériel technique, d'un copieur et d'un ordinateur pour l'école.

Sécurisation de la traversée du village :

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le Conseil Général dans le cadre des travaux d'aménagement sécuritaire de la RD69.

La commune bénéficiera d'une subvention du conseil général de 24 000,00 euros. Ces recettes sont procurées par le relèvement du tarif des amendes de police relatives à la sécurité routière. La commune s'engage à utiliser ces crédits pour les travaux de mise en sécurisation et s'engage à prendre ultérieurement en charge la gestion de ces équipements.

Droit de préemption urbain :

Suite à l'approbation en date du 14 mai 2009 de la révision simplifiée N°1 du plan d'occupation des sols de la commune, le conseil municipal décide d'instaurer le droit de préemption urbain sur les zones 1NAyh et 2NAy (site de lauvallières)